



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate

CSHBO

Projet d'un demi-million à Gracefield

MANIWAKI, LE 1^{er} JUIN 2006- Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a tenu une assemblée le 24 mai dernier, suivie d'un ajournement le 31 mai, et voici un résumé des principales décisions et discussions survenues lors de ces rencontres.

Le conseil des commissaires a octroyé un contrat de 464 274 \$ à la firme Morin isolation et toitures ltée, pour la réfection partielle de la toiture de l'école Sacré-Cœur, de Gracefield. Il s'agissait de la plus basse soumission conforme pour ce projet. La compagnie retenue s'est engagée à compléter le contrat dans un délai d'exécution de huit semaines.

L'octroi de ce contrat s'inscrivait dans le cadre d'une nouvelle allocation du ministère, soit le programme de maintien des bâtiments publics, d'une durée de trois ans. Un autre projet de la CSHBO avait été retenu pour ce programme en 2005-2006, soit la réfection partielle de la toiture de l'école Laval, de Ste-Thérèse, au montant de 168 166,55 \$.

À noter que ces deux travaux se font en sus des projets prioritaires d'investissement réalisés annuellement par la commission scolaire. La CSHBO investit 300 000 \$ par année dans ses bâtiments dans le cadre de ces projets prioritaires d'investissement.

Par ailleurs, le conseil des commissaires a adopté un projet de redivision de la commission scolaire en circonscriptions électorales. Plusieurs circonscriptions ont en effet dû être redessinées, essentiellement afin de rester conformes avec les normes de la *Loi sur les élections scolaires* (le nombre d'électeurs d'une circonscription ne doit pas excéder de plus de 25 % la moyenne du nombre d'électeurs par circonscription).

L'adoption de ce projet de redivision ouvre une période de consultation auprès du public. Si 110 personnes ou plus expriment leur opposition au projet, par écrit, une assemblée publique sera tenue. Sinon, le conseil des commissaires statuera sur cette redivision proposée lors de sa rencontre du 28 juin prochain.

Le 31 mai dernier, les commissaires ont aussi adopté le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2006-2007. Il s'agit d'une étape préparatoire dans le processus d'élaboration du budget, processus qui se terminera le 28 juin, avec l'adoption du budget 2006-2007.

-30-

Source : Mme Marlène Thonnard
Directrice générale
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 235

M. Charles Millar
Agent d'administration
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239

Site Internet : www.cshbo.qc.ca